

## Détour ou déviation ?

## UNE DÉVIATION DE L'OFFICE

Plusieurs membres de l'Association ont fait part depuis un certain temps de leur agacement de voir le mot « détour » omniprésent dans l'affichage public au Québec. L'explication de cette situation intolérable a déjà été donnée dans le texte qui suit, signé Robert Dubuc, publié dans *L'Expression juste* de septembre 2007 ([www.asulf.ca](http://www.asulf.ca)) sous le titre « Une déviation de l'Office ».

Après avoir présenté les aspects théoriques du choix à faire, le linguiste écrivait :

« Depuis 1884, selon *Le Robert*, pour désigner le chemin que doivent prendre les véhicules lorsque la voie principale est bloquée, on utilise en français le terme DÉVIATION. Au début des années 80, lorsque l'Office, avec le concours des ministères intéressés, a décidé d'aligner le vocabulaire de la signalisation routière sur l'usage du français, le mot "détour", d'utilisation usuelle jusque-là, a été remplacé par DÉVIATION, comme il se devait. Mais les fonctionnaires responsables de l'affichage routier ont toujours montré beaucoup de résistance à ce changement. En dépit des avis

de l'Office, l'utilisation de "détour" restait courante.

« L'Association pour le soutien et l'usage de la langue française a harcelé les autorités compétentes pour que la décision de l'Office soit respectée. Or au lieu de se conformer à l'usage général du français, les fonctionnaires sont revenus à la charge pour faire changer le décret de l'Office. C'est devant ces pressions que l'Office, contre l'avis de sa Commission de terminologie, a décidé de ratifier l'usage du mot DÉTOUR en signalisation routière. C'est conforme au nouveau leitmotiv de l'Office : "Ne pas faire de vagues". »

Dubuc termine en définissant le mot détour, en précisant le contexte de son utilisation et en se posant la question : « A-t-on besoin... d'un Office québécois de la langue française pour ratifier les usages locaux qui s'écartent de la norme du français? Les fonds publics pourraient servir à meilleur escient. »

Robert Auclair

## Alexander Reford : « Nous ferons le changement. »



Telle est la réponse des Jardins de Métis à l'observation d'un membre de l'ASULF sur la façon de présenter un titre en français. La brochure remise aux visiteurs des Jardins aligne deux signatures sous les mots de bienvenue : « Alexander Reford, Director » et « Alexander Reford, Le Directeur ». Or, on devrait lire « Le directeur, Alexander Reford » (sur deux lignes) sous le texte français. Le manquement illustre le poids de l'environnement anglophone. *Le français au bureau* précise : « Si le ou la signataire occupe un poste de direction ou une fonction unique, sa fonction ou son titre, précédé de l'article et suivi d'une virgule, s'écrit au-dessus de la signature » (7<sup>e</sup> édition, 2014, p. 542). Bref, la signature du mot de bienvenue devrait se lire « Le directeur, Alexander Reford ». On promet la modification. Les interventions des membres sont donc utiles.

⇒ Qu'a-t-on dit du français au cours de cette campagne électorale?	2	⇒ Bénévolat linguistique	3
⇒ Contamination des ondes : Han! Pis! Là!	2	⇒ Bon anniversaire à DLF	3
⇒ Au nouveau gouvernement de la part d'ex-premiers ministres	3	⇒ L'ASULF remercie les élus	4
⇒ Prix courant? Si c'était durable!	3	⇒ Un cofondateur de notre association nous a quittés	4
		⇒ Nouvelles publications	4



## Qu'a-t-on dit du français au cours de cette campagne électorale?

Nous avons entendu parler du français à titre de langue « identitaire ». Ce qualificatif porte une lourde charge de dévalorisation dans le discours public lorsqu'il est associé à la quête de survivance des Québécois et des Québécoises de souche soupçonnés des pires préjugés face aux étrangers.

La crainte de la disparition du français en Amérique du Nord, par ailleurs peut-être inévitable, a été évoquée mais vite reléguée au rang des sujets inopinés pour une société éprise presque exclusivement de réalités économiques. On se demande à ce propos : « Qui fait peur au monde? »

Nous avons contourné la difficile problématique de la faillite de la francisation en ciblant plutôt la question de l'immigration et de la régionalisation. Nous avons entendu affirmer que le français devrait être maîtrisé avant l'immigration puisque la motivation pour son apprentissage disparaît après l'arrivée et l'installation en Amérique. Constatation très lucide et intéressante pour un gouvernement qui voudrait s'attaquer à la faillite de la francisation.

Nous avons entendu un constat sur la formation des étudiants et des étudiantes dans les

cégeps et les universités anglophones du Québec qui n'exigent pas une connaissance du français susceptible de rendre les étudiants et les étudiantes capables d'y travailler en français. On évoque la nécessité d'une loi 202 pour remédier à cette situation, qui perdure depuis et malgré l'installation de la Charte (dite « loi » 101).

On murmure parfois qu'une meilleure formation des maîtres pourrait assurer la qualité de notre français, mais sans plus. La qualité n'est pas à l'ordre du jour. Pendant ce temps, en francophonie, le dossier de l'accord du participe passé reprend de l'élan! On constate que le discours public au Québec porte sur le statut du français. L'ASULF mesure l'urgence de définir une politique d'action en matière langagière, une volonté d'affirmation toujours plus grande qui incite à veiller à la qualité du français de notre corps enseignant, de nos institutions, de nos entreprises, de nos scénaristes, de nos écrivains, de nos journalistes et de tous ceux et celles qui, par leur activité professionnelle, influent sur la qualité du français du Québec. Au-delà de la survivance, de l'affirmation, il y a la richesse, l'intégrité, la valorisation et la maîtrise de notre langue.

## Contamination des ondes : Han ! Pis ! Là !

Nos cousins de l'Hexagone ne sont pas sans pécher contre la langue de Molière dans les médias, nous le savons tous. Habituellement, les entorses sont le fait d'emprunts souvent mal justifiés aux vocabulaires anglo-saxons qui décrivent des réalités culturelles, politiques et technologiques nouvelles, ou qu'il serait de bon ton de désigner en français par des mots anglais. Cependant, depuis quelques années les médias québécois ne donnent pas leur place pour abaisser le plus possible au niveau du langage familier la langue qu'ils emploient dans les communications à la radio et à la télévision. On semble vouloir faire populiste à tout prix, alors que jadis le « peuple » pouvait trouver dans les médias publics de véritables modèles de qualité de la langue parlée.

Je trouve de plus en plus irritant d'entendre des animateurs et des journalistes chevronnés, voire des chefs d'antenne, et à la télévision ou à la radio d'État de surcroît, dire systématiquement « han? » au lieu de l'élégant « n'est-ce pas? » ou, à la rigueur – au moins, ce serait du langage articulé! – « vous savez ».

On parsème le discours de « ... là ! », comme une interjection vide de sens qui ne sert qu'à combler des hésitations ou des trous de mémoire... Enfin, on émet aussi à tire-larigot le non moins désinvolte « pis » au lieu de l'adverbe « puis » ou la conjonction de coordination « et » ... Comme on dit chez nous, faut le faire ! Gommer deux petits mots si utiles et si justement et fréquemment employés dans la langue parlée d'un niveau correct (même pas relevé) pour rythmer les énoncés et situer dans le temps les événements... et les remplacer par des « pis... ». Ça en fait des « pis », ça !

Les « tsé... », « genre... », « comme... » et « dans le fond... » des jeunes locuteurs d'aujourd'hui, aussi agaçantes que ces expressions peuvent être lorsque répétées sans cesse, attestent d'une utilisation en fait plus créative et moins vulgaire de la langue française que les « han? /là! /pis... » de leurs « modèles » adultes des médias contemporains.

*Gilbert Hétu, trad. a.*

## Au nouveau gouvernement de la part d'ex-premiers ministres

Adéland Godbout (1942) : « ... la diction, l'élocution et la phonétique devront occuper une place prépondérante dans l'enseignement. L'élève qui parlera mal le français, avec un accent amorphe, pourquoi ne bloquerait-il pas son examen, tout aussi bien qu'il bloquerait l'examen d'arithmétique, d'algèbre, de géographie, de sciences naturelles, etc., s'il témoignait de son ignorance en ces matières? ... il faut établir une sanction à l'examen de français parlé, comme il y en a une pour toutes les autres matières... »

Jean Lesage (1961) : « ... le Gouvernement [...] n'a pas le droit de se désintéresser de l'évolution de la langue parlée et écrite par la majorité des citoyens de la Province [*sic*]. »

Daniel Johnson (1964) : « ... notre langue est détériorée [...] une des causes [...] c'est l'exercice du bilinguisme [...] le temps que nous consacrons à une autre langue, nous ne le consacrons pas à notre propre langue ; [...] le bilinguisme est peut-être l'un des facteurs qui ont contribué à détériorer notre langue. »

René Lévesque (1970) : « Langue de travail [...], langue d'usage [...] langue prioritaire [...] Lamentable litanie de l'impuissance. On cessera de jargonner sur la langue le jour où, étant chez elle, elle n'aura qu'à s'imposer tranquillement, sans avoir à brimer personne, comme l'instrument officiel d'un peuple normal. »

### Prix courant? Si c'était durable!

Fin de juillet, j'ai écrit à Oricom informatique et à Énergie Cardio pour les informer que l'expression « prix régulier » utilisée dans leur publicité était un anglicisme, une traduction littérale de *regular price*. Oricom a publié un placard dans *Le Journal de Québec*, et Énergie Cardio offrait une comparaison entre le tarif spécial et le « prix régulier ». Réponse d'Oricom : « Nous apporterons les corrections nécessaires. / Merci de nous avoir informés de cette erreur... » De son côté, Énergie Cardio n'a pas répondu à ma note, mais surprise ! Le message du tréteau publicitaire placé à l'entrée du gymnase a été modifié : l'expression « prix courant » a remplacé la forme fautive (constatation faite en août). Et si c'était définitif ! Il vaut sans doute mieux rester dubitatif. Mais on peut noter que les interventions des amoureux de la langue ne sont pas toujours des coups d'épée dans l'eau.

*Gaston Bernier*

### Bénévolat linguistique

François Brunet, un avocat de la région métropolitaine, fait du bénévolat linguistique (l'expression est du remarqueur lui-même) auprès des journalistes de Radio-Canada depuis trois ans. Il juge que ses observations sont bien reçues des jeunes de la profession, mais que les plus âgés y sont plus réfractaires. Ces derniers les prennent pour des accusations de lèse-majesté même si elles sont documentées. L'ASULF apprécie le fait que la qualité de la langue préoccupe des locuteurs agissant à titre individuel, à la marge ou à l'extérieur de l'Association.

### Bon anniversaire à DLF

L'association Défense de la langue française fête cette année son 60<sup>e</sup> anniversaire. Elle a été fondée en 1958 à l'initiative du Cercle de la presse Richelieu et du journaliste Paul Camus. Sa devise est « Arrière le purisme, arrière le laxisme », laquelle s'illustre par le maintien de la qualité du français et par son évolution constante. Depuis sa naissance, l'association publie quatre fois l'an la revue *Défense de la langue française*, et la plus récente livraison en est la 268<sup>e</sup>. L'ASULF souhaite un bon anniversaire à DLF, tant à l'association qu'au trimestriel.

#### Conseil d'administration

Présidente : Pierrette Vachon-L'Heureux  
Vice-présidente : Lola LeBrasseur  
Secrétaire : Léone Tremblay  
Trésorier : Robert MacKay  
Membres : Jean-Guy Lavigne  
Pierre Rivard  
Sophie Tremblay

#### Secrétaire général

Gaston Bernier

#### Fondateur et président honoraire

Robert Auclair

Diffusion : distribution électronique illimitée;  
tirage de l'imprimé selon les besoins  
Périodicité : quatre fois l'an

**Asulf** 5000, boul. des Gradins, bureau 125  
Québec G2J 1N3  
Tél. et téléc. : 418 622-1509  
[asulf@globetrotter.net](mailto:asulf@globetrotter.net)  
[www.asulf.ca](http://www.asulf.ca)

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'ASULF encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

*L'Expression juste* accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

#### Équipe de rédaction, numéro 74, septembre 2018

Rédaction : Robert Auclair  
Gaston Bernier  
Pierrette Vachon-L'Heureux  
Révision : Yvon Delisle  
Graphisme et mise en page : Marielle Carpentier  
Coordination et relecture : Léone Tremblay

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1209-434X

## L'ASULF remercie les élus

Plusieurs députés et députées de l'Assemblée nationale appuient pécuniairement l'ASULF depuis une dizaine d'années. Au cours de l'exercice 2017-2018, douze parlementaires lui ont versé un montant total de 2600 \$. C'est peu, mais l'Association, financée dans une proportion de 95 % par ses membres, apprécie les dons de la représentation nationale. Ses administrateurs tiennent pour acquis que les élus et élues choisis le 1<sup>er</sup> octobre seront des propagandistes du français, de son rayonnement et de sa qualité. Ils seront présents dans les médias, accorderont des entrevues, publieront des communiqués, représenteront leurs commettants, etc. Ils auront de nombreuses occasions d'illustrer une langue soutenue et de montrer leur souci de sa qualité dans leur circonscription et au cœur de l'État.

Le trésorier,  
*Robert Mackay*

## Un cofondateur de notre association nous a quittés

Michel Sparer, un membre fondateur de l'ASULF, est mort le 12 juin dernier. Il fut membre du conseil d'administration de 1986 à 1993 et de 2004 à 2010. Il a raconté sa participation à la création de l'Association lors du 25<sup>e</sup> anniversaire (L'ASULF au cours des ans, 1986-2011, p. 18-19) et lors du 30<sup>e</sup> (*L'Expression juste*, mars 2016, p. 3-4). Homme de mots, linguiste et juriste, il fut le rédacteur de la Charte de la langue française. Après son passage à l'Office de la langue française, il a été secrétaire général et directeur des communications de l'Office des professions du Québec durant plusieurs années. Il a rédigé d'importants discours et conseillé de nombreux hauts fonctionnaires et ministres. Tous les membres de l'Association gardent un souvenir du militant et du spécialiste qu'il fut. Merci, Michel !



## Nouvelles publications



*En garde, messenger! Tics langagiers des médias québécois* / Gaston Bernier ; préfacé par Antoine Robitaille ; édité par Catherine Bernier ; (Montréal) : Les Éditions Sancho Panza / CB, juin 2018, 182 p. index ; 25 \$. En vente chez LePressier.com ou auprès de l'auteur. Recueil de 350 billets diffusés sur Facebook.

*Multidictionnaire de la langue française* / Marie-Éva de Villers, 6<sup>e</sup> édition, Montréal : Québec Amérique (2015), 2018, 1869 p. Nouveau tirage à l'identique de l'édition publiée en 2015. On a ajouté une section de

néologismes (p. 1857-1868) et un fanion (Édition du 30<sup>e</sup> anniversaire) au dos du volume et sur la première page de la couverture.



*Avez-vous la langue bien pendue?* Réflexions sur l'état de la langue française au Québec / Comité Jeunes programmeurs 2016-2017. Québec : Maison de la littérature, Institut canadien, 2017, 87 p. Douze courts textes visant la défense et l'illustration de la langue.

La moitié des textes provient de candidats au concours de la Maison de la littérature.

### Adhésion à l'ASULF

#### MEMBRE INDIVIDUEL

Nom \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_  
Tél. (dom.) \_\_\_\_\_ (trav.) \_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_  
 Partenaire : 30 \$       Sociétaire : 100 \$  
 Mécène : 300 \$       Membre à vie : 500 \$  
Date \_\_\_\_\_

#### MEMBRE COLLECTIF

Dénomination \_\_\_\_\_  
Type d'activité \_\_\_\_\_  
Représenté par \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_  
Tél. (trav.) \_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_  
 Partenaire : 100 \$       Sociétaire : 200 \$  
 Mécène : 500 \$

Paiement à l'ordre de l'ASULF